

NC news

NEUILLY – CRIMOLOIS



Août 2026

LE COURAGE PLUTÔT QUE L'INDIFFÉRENCE



À l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, Didier RELOT, maire de Neuilly-Crimolois, a remis la médaille de la commune à Aristide HENRY, Cédric GANDREY et Marouan BOUHJAR, trois habitants qui se sont illustrés par leur sang-froid et leur courage lors de l'incendie survenu le 15 juin dernier dans le village senior. Alors que plusieurs personnes assistaient à la scène, téléphone à la main, ils ont choisi d'agir : alerter les secours, localiser la victime et intervenir malgré le danger pour porter assistance à un homme de 86 ans piégé par les flammes. Grâce à leur réactivité et à leur détermination, la victime a pu être mise en sécurité dans l'attente de l'arrivée des pompiers.

Par cette distinction, la commune souhaite saluer un acte exemplaire de citoyenneté et rappeler que face à l'urgence, l'engagement et la solidarité font toute la différence.

■ DES FINANCES SOLIDES POUR PRÉPARER L'AVENIR

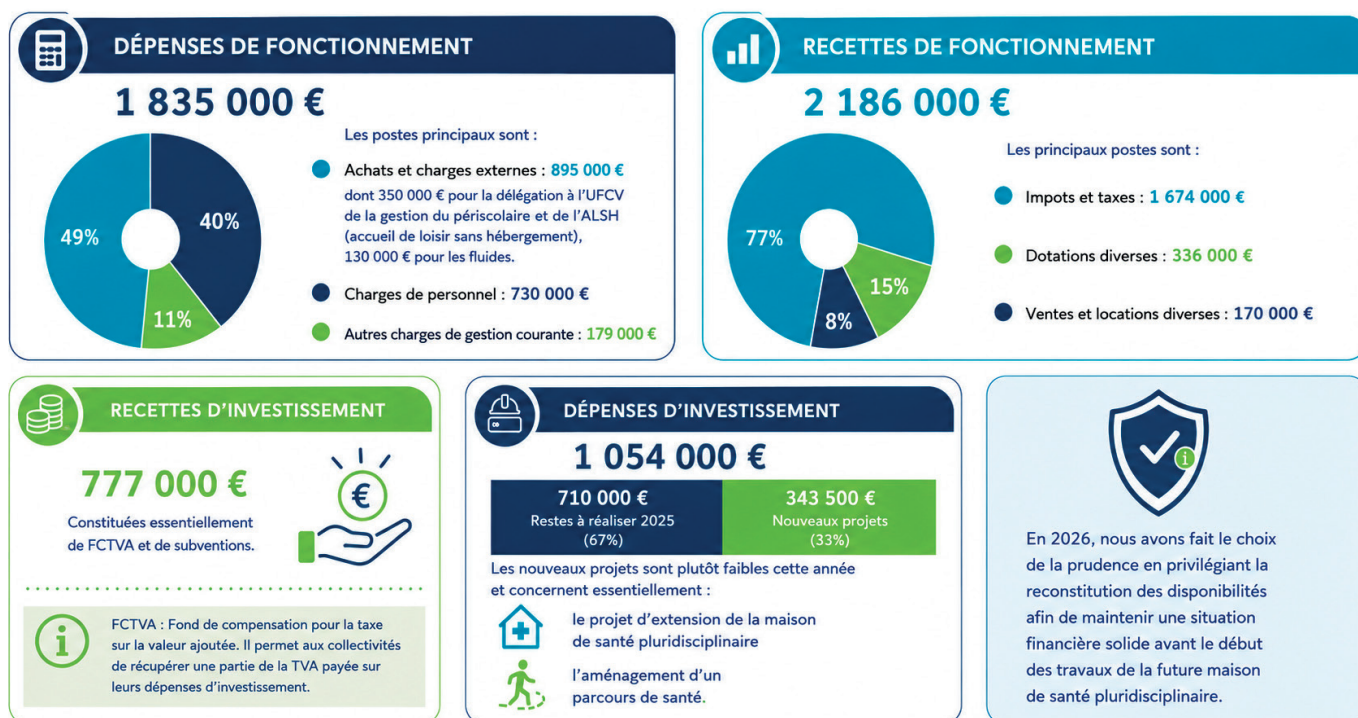
UN EXERCICE 2025 EXCEDENTAIRE

L'année 2025 confirme la bonne santé financière de la commune. L'exercice se clôture avec un excédent de fonctionnement de **527 000 €**, portant l'excédent cumulé à **2 445 000 €** au 31 décembre 2025.

Cette situation favorable a permis de financer les importants travaux réalisés à l'école maternelle de Neuilly et à la salle Jean Herbin de Crimolois, pour un montant total de **2 millions d'euros TTC**, sans recourir à l'emprunt. Ces investissements ont ainsi pu être réalisés grâce à l'autofinancement, tout en préservant les équilibres financiers de la commune. Le Conseil Départemental a apporté son soutien à ces projets structurants pour notre commune en octroyant les sommes respectives de **300 000 €** et **30 000 €** aux projets de rénovation de l'école maternelle et de la salle Jean Herbin. Grâce à son engagement partenarial constant, le Département reconnaît la qualité des projets de la commune et s'associe à la préservation des services publics de proximité.

À la fin de l'année 2025, la commune dispose de **1 276 000 € de disponibilités** et l'encours de la dette s'élève à **616 000 €**, témoignant d'une gestion rigoureuse permettant de préparer sereinement les projets à venir.

LE BUDGET 2026 : EN BREF



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION CETTE ANNÉE

Cette année encore, le conseil municipal a fait le choix de maintenir les mêmes taux d'imposition de la commune.

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **40,28 %**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **53,98 %**
- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **9,49 %**

■ LES ACTUS

■ VOYAGE DES AÎNÉS LE 5 MAI 2026 À CERDON

56 personnes s'étaient inscrites pour ce voyage à Cerdon, dans l'Ain. Malheureusement, trois d'entre elles ont dû annuler pour des raisons de santé.

Le départ a eu lieu à 7 h, sous une légère pluie. Après une pause sur l'autoroute, nous sommes arrivés au Cellier Lingot-Martin, à Poncin, où une visite de la cave nous a été proposée. Nous avons pu découvrir la méthode ancestrale de fabrication du Cerdon, suivie d'une dégustation très appréciée.



Certains participants en ont profité pour faire quelques achats de vin, de limonade ou encore de fromage à la fromagerie voisine, avant de rejoindre le restaurant « Le Panoramique », offrant une magnifique vue sur le vignoble de Cerdon. Tout le monde a savouré la fameuse « potence royale » flambée à l'Armagnac, dans une ambiance conviviale.

Après ce délicieux repas et quelques clichés pris depuis le belvédère, nous avons poursuivi la journée par la visite de la Cuivrie de Cerdon. Cette découverte fut particulièrement intéressante et nous a permis d'explorer les ateliers de dinanderie, d'orfèvrerie et de chaudronnerie.

Le retour vers le car s'est effectué sous une pluie battante, sans pour autant entamer la bonne humeur du groupe. À notre arrivée à Neuilly-Crimolois, un apéritif préparé par les membres du CCAS et les élus nous attendait.

Tous les participants sont revenus ravis de cette belle journée organisée par le CCAS.

■ DES BANQUETTES MINÉRALES DANS LE LIT DE L'OUCHE

À l'instar des travaux qui se déroulaient sur le cours de l'Ouche entre les communes de Longvic et Neuilly-Crimolois à l'automne 2023, une opération similaire s'est déroulée entre le pont Paul Gerbet et celui de Neuilly-lès-Dijon en ce début d'été 2026. Ces travaux consistaient à corriger, sur une longueur de 1 300 mètres, certaines erreurs du passé, comme l'explique le Syndicat de bassin de l'Ouche (SBO), en charge de l'entretien de la rivière, « le lit actuel de l'Ouche étant très encaissé par les travaux de curage des années 1950 / 1960, la rivière ne parvient pas à recréer elle-même une diversité de fonds, de hauteur d'eau et de vitesse d'écoulement réellement attractive pour la faune aquatique. »

Réalisés avec d'imposants camions et pelleteuses rarement aperçus dans la commune, des dizaines de tonnes de pierres ont été déposées dans le lit de la rivière, après avoir effectué une pêche dite « de sauvegarde » des poissons dans la dernière semaine du mois de mai. Alternées entre les rives droites et gauches, les banquettes minérales ainsi formées permettent de réguler le cours de l'Ouche, d'améliorer son oxygénation, donc la qualité de l'eau, et d'offrir aux poissons des zones propices à leur reproduction.

Estimée au coût de **332 725 € HT**, **indolore pour le budget de la commune**, l'opération était financée à 100 % par le SBO et par des subventions diverses.



■ UNE MAISON DE SANTÉ POUR DEMAIN : LE PROJET AVANCE

Le 5 juin, le conseil municipal a voté l'avant-projet définitif pour la maison de santé pluridisciplinaire de Neuilly-Crimolois. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à environ 1 400 000 € HT (coût total du projet : 2 300 000 € TTC). Cette ambition a d'ores et déjà reçu le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 60 000 € mais aussi de Dijon Métropole à hauteur de 36 000 €, assurant par leur engagement la nécessité et la qualité du projet mené par la municipalité.

Nous sommes accompagnés pour mener à bien ce projet par les cabinets ACOBA et BAU.

Le projet comprend une construction neuve d'environ 400 m² et la rénovation des locaux actuels. Le projet à terme aura une surface totale de 560 m² pour une douzaine de cellules. Les professionnels de santé pourront exercer et recevoir leur patientèle dans des locaux neufs, fonctionnels et agréables.

Pour les patients, l'offre de soins sera regroupée géographiquement au même endroit de la commune. Elle sera étoffée et complétée par la venue de nouveaux professionnels de santé n'exerçant pas aujourd'hui sur la commune.



■ CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : LES ELECTIONS APPROCHENT

Les élections du nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) se tiendront durant la première quinzaine d'octobre. Les jeunes élus siégeront pour une mandature de deux ans.

Une instance élargie

Le CMJ s'ouvre cette année aux élèves du CE2 à la 6^{ème}. Autre nouveauté : les suppléants disparaissent. Pour renforcer l'engagement de chacun, seuls des membres titulaires seront élus. Le conseil comptera 24 jeunes élus au maximum, répartis ainsi :

- 6 pour l'école élémentaire R. Chalandre
- 6 pour l'école élémentaire H. Hirschy
- 6 pour les écoles extérieures à la commune (privées ou avec dérogation)
- 6 pour le collège

Qui peut se présenter ?

Le CMJ est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient scolarisés dans la commune ou en dehors. Pour les enfants scolarisés à Neuilly-Crimolois, le déroulement reste inchangé. Les élus de la commission interviendront dans les classes pour présenter le rôle du CMJ et accompagner les candidatures. Pour les candidats scolarisés en dehors de la commune et pour les collégiens, la communication se fera via les canaux municipaux.

Pour les enfants scolarisés au collège ou dans un établissement extérieur à la commune, si le nombre de candidatures est inférieur ou égal au nombre de sièges à pourvoir, les candidats seront élus d'office. S'il est supérieur, un tirage au sort pourra être organisé.



■ APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL : UN MOMENT DE PARTAGE RÉUSSI



Mercredi 27 mai, les enfants de l'UFCV ont partagé un après-midi convivial avec les seniors du village dans une ambiance chaleureuse et festive.

Au programme : jeux en bois, bingo, tir à l'arc et divers temps d'échanges ont permis de favoriser la rencontre entre les générations. Petits et grands ont ainsi pu jouer ensemble, partager des rires et créer de beaux souvenirs communs.

Les enfants avaient également préparé des gâteaux, appréciés par l'ensemble des participants.

Cette belle initiative, rendue possible grâce à la mobilisation du CCAS, du Comité des personnes âgées et des équipes d'animation de l'UFCV, a contribué à renforcer le lien social et la convivialité au sein de la commune.

■ OCTOBRE ROSE 2026 : MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !

À l'occasion d'Octobre Rose 2026, la Maison de Santé et le CCAS de la commune vous invitent à participer à plusieurs rendez-vous solidaires placés sous le signe de la sensibilisation, du partage et de la mobilisation contre le cancer du sein.

Samedi 3 octobre à 20 H Une soirée théâtre au profit d'Octobre Rose

Le CCAS de la commune vous propose une représentation de la pièce « **Simone Veille** ».

Une soirée culturelle et solidaire dont l'entrée est fixée à 7 €. L'intégralité des recettes sera reversée au CGFL (Centre Georges-François Leclerc) afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Cette année, les actions organisées dans le cadre d'Octobre Rose permettront ainsi de réunir habitants, professionnels de santé et acteurs locaux autour d'un même objectif : **sensibiliser, soutenir la recherche et accompagner les personnes touchées par le cancer.**



Vendredi 23 octobre - Une soirée solidaire à la salle Luc Mille

► DE 16 H À 17 H - Atelier Créadiaz animé par Caroline Petiot (Align&Vous)

Une séance de danse santé sur chaise associant mouvement et stimulation cognitive.

3 créneaux de 20 minutes / Participation : **5 €**

► DE 17 H À 18 H 30 - Séance photo avec Jennifer Poli (Art&MaJie)

Un moment photo à partager seul(e), en famille ou entre amis.

Créneaux de 15 minutes / Participation : **10 € la séance**, comprenant une photo numérique ou papier

Et aussi ...

- **Atelier d'autopalpation** animé par Hélène Roguet, infirmière Asalée
- **Marche solidaire** organisée par le CCAS de la commune et la Maison de Santé
- **Petite restauration** proposée en partenariat avec l'Entr'Aide
- **Grande tombola solidaire** avec plus de **100 lots à gagner** pour petits et grands ! Les billets de tombola seront disponibles à la vente au secrétariat du cabinet médical durant tout le mois d'octobre.

Nous vous attendons nombreux pour participer à ces moments de solidarité et faire vivre cette belle cause !

■ LE MAINTIEN DE LA 5^{ème} CLASSE À L'ÉCOLE HENRI HIRSCHY

Au printemps dernier, l'Inspection académique avait envisagé la fermeture de la 5^e classe de l'école élémentaire Henri Hirschy, au regard de l'évolution des effectifs scolaires. Face à cette annonce, la Municipalité s'est immédiatement mobilisée aux côtés de la direction de l'école, des enseignants et des représentants des parents d'élèves afin de défendre les intérêts des enfants et de préserver les conditions d'apprentissage.



Une délégation composée de représentants de la commune et de parents d'élèves a ainsi été reçue au Rectorat par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), tandis que la directrice de l'école a poursuivi les échanges avec l'Inspection. Le dossier a été réexaminé à plusieurs reprises lors des différentes instances départementales.

Cette mobilisation collective a porté ses fruits. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la décision de fermeture a finalement été abandonnée et que la **5^e classe de l'école Henri Hirschy est maintenue**. Une excellente nouvelle pour les élèves, les familles et l'ensemble de la communauté éducative.

■ LES ÉCOLES EN FÊTE MALGRÉ LA CHALEUR

Malgré les fortes chaleurs qui ont marqué cette fin d'année scolaire, les fêtes des écoles de la commune ont pu se dérouler dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les élèves ont présenté avec enthousiasme des spectacles mêlant chants, danses et diverses animations, préparés avec leurs enseignants.

Ces beaux moments de partage ont rassemblé les familles, les équipes éducatives et les habitants, offrant à chacun une parenthèse de joie et de convivialité. Un grand bravo aux enfants pour leur énergie et leur investissement, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces belles fêtes de fin d'année.

Ecole R. Chalandre maternelle le 27 juin



Ecole R. Chalandre élémentaire le 2 juillet



Ecole Henri Hirschy le 19 juin

■ INFOS PRATIQUES



VIGILANCE SÉNIORS ET PERSONNES FRAGILES

-  Vous avez **72 ans et plus**, êtes en situation de handicap ou isolés ?
-  Inscrivez-vous au plan Vigilance seniors et personnes fragiles auprès de la mairie.
-  Renseignements : **Madame SENSIER** au **06 76 74 74 68**.

VOUS VOUS ÊTES MARIÉS EN...

1956 **1966** **1976**

Noces d'or Noces de diamant Noces de platine

**FAITES-VOUS CONNAÎTRE
À LA MAIRIE**

pour participer à la cérémonie
organisée par le **CCAS**
dans le cadre des **noces d'or,
diamant et platine**.

Renseignements
et inscriptions à
l'accueil de la
mairie

Neuilly-Crimolois
CCAS

Nouveau service à la Pharmacie de Neuilly-Crimolois

Un outil numérique de transmission et de suivi des ordonnances est disponible.

Via l'application « mesoigner » ou un QR code pré-attribué, les patients ou leur entourage peuvent transmettre directement à la pharmacie leurs ordonnances.

La pharmacie, en retour peut préparer les médicaments et tenir informé de l'avancement de la préparation.

N'hésitez pas à demander directement à la pharmacie pour plus d'informations !

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE SÉCHERESSE



LISTE DES RESTRICTIONS

- Arrosage jardin potager - interdit entre 9h et 20h
- Arrosage des pelouses, massifs fleuris et plantes en pots - interdit
- Arrosage des espaces verts - interdit
- Lavage de voiture - interdit
- Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées - interdit
- Remplissage piscine privée - interdit pour les piscines de plus de 1m³
- Remplissage des plans d'eau - interdit
- Arrosage des terrains de sport - interdit

Le respect des restrictions est obligatoire sous peine de recevoir une amende de 1500€



HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES de Neuilly-Crimolois

à compter de septembre



CRIMOLOIS



Mercredi 16h00 - 19h00



Vendredi Fermé



Samedi 10h00 - 12h00



NEUILLY



Mercredi 15h00 - 18h30



Vendredi 16h00 - 17h30



Samedi Fermé

Une nouvelle professionnelle rejoint la Maison de Santé de Neuilly-Crimolois

La Maison de Santé de Neuilly-Crimolois accueille une nouvelle professionnelle de santé : Madame Julie LAMBERT-DAVID, pédicure-podologue.

Installée au 9 passage Jean de la Fontaine à Neuilly-lès-Dijon, elle propose des consultations en pédicurie-podologie pour accompagner les habitants dans la prise en charge de leurs besoins en matière de santé du pied. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de Madame LAMBERT-DAVID au 07 60 43 96 94.

La commune souhaite la bienvenue à cette nouvelle praticienne et se réjouit de renforcer l'offre de soins de proximité au sein de la Maison de Santé.

■ AGENDA DES MANIFESTATIONS

6 septembre	Tournoi de pétanque - Espace Gauvin - La Graivôlonne
6 septembre	Exposition au fil de l'Ouche - Au bout de la rue Léon Jouhaux - Association Ardi
12 septembre	Inauguration de l'école maternelle - 10 h 30
12 septembre	Forum des associations - 14 h à 18 h - Centre polyvalent
12 septembre	Atelier créations pour enfants - Salle d'honneur - Crimolois - Association Avenir et Transparence
12 septembre	Atelier l'Entr'Aide - Salle Mille - Entr'Aide
16 septembre	Inauguration de la salle Jean Herbin - 11 h
26 septembre	Loto - Salles Daniel Gatin et 2 Cèdres - ASSCO 21
3 octobre	Théâtre - Simone Veille, dans le cadre d'Octobre Rose - Salle Daniel Gatin - CCAS
6 octobre	Don du sang - Centre polyvalent
10 octobre	Loto - Salles Daniel Gatin et 2 Cèdres - CSF
23 octobre	Octobre Rose - Salle Mille - Maison de santé et CCAS
28 octobre	Fête d'Halloween - Salle Daniel Gatin - Comité des fêtes
31 octobre	Bourse aux jouets - Centre polyvalent - CSF
31 octobre	Soirée repas - Salle Jean Herbin - Association Avenir et Transparence
6 et 7 novembre	Banque alimentaire au sein de l'enseigne Lidl
11 novembre	Cérémonie commémorative
14 novembre	Loto - Salles Daniel Gatin et 2 Cèdres - FC Neuilly-Crimolois - Sennecey
14 et 15 novembre	Théâtre - Salle Jean Herbin - La Graivôlonne
22 novembre	Marché de Noël - Centre polyvalent - Foyer rural
28 novembre	Théâtre - Les Amazones - Salle Daniel Gatin - CCAS
29 novembre	Fabrique de Noël - Salle Jean Herbin - ASHNC Handball

■ RESTEZ CONNECTÉS

Dans le souci de vous informer au plus près de l'actualité communale, nous vous invitons à compléter la lecture de nos publications en utilisant l'application **CityAll**. Gratuite et accessible sur smartphone, cette application vous permet de consulter les actualités de la commune en temps réel, de contacter la mairie, de signaler un dysfonctionnement ou encore de recevoir des informations importantes directement sur votre téléphone. **Vous pouvez la télécharger directement sur votre smartphone.**

Android



iOS



Si vous ne souhaitez plus recevoir notre magazine d'information en version papier et préférez le consulter sur le site Internet de la mairie, merci de vous enregistrer en flashant le code ci-après.



Complément au NC News d'août 2026

Régularisation, conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'espace d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale omis lors de la publication initiale, ainsi que des mentions légales également omises.

■ EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Elus n'appartenant pas à la majorité

Charité bien ordonnée ?

En cette rentrée, notre groupe rappelle une exigence simple : la commune doit hiérarchiser ses priorités.

Les finances publiques imposent des choix cohérents. Pour une hausse limitée de population, le nombre d'adjoints a été doublé, de 4 à 8. La rémunération du maire a été revue à la hausse pour frôler le plafond légal, tout comme les indemnités accordées à ses adjoints, auxquelles s'ajoutent celles de cinq conseillers délégués.

Dans le même temps, 30.000 € sont prévus pour un terrain de pickleball (3.500 licenciés en France).

Ces choix interrogent lorsque des priorités essentielles restent insuffisamment traitées.

La canicule dans les écoles a montré un manque d'anticipation. Santé des enfants, apprentissages et travail des personnels exigent un plan clair avant les chaleurs : diagnostic des bâtiments, ombrage, ventilation.

L'eau doit également être gérée avec exemplarité. Au conseil municipal du 25 août, le maire a indiqué qu'en mai, juin et juillet, chaque prélèvement pour l'arrosage du terrain de foot représentait « entre 200 et 230 m³ ». En période de sécheresse, comment demander des efforts aux habitants si la commune ne s'applique pas à elle-même une gestion responsable de l'eau ?

Enfin, le respect démocratique n'est pas une option. Le NC News d'août est paru sans espace d'expression pour l'opposition. Ce droit garantit une information pluraliste.

Notre rôle est d'alerter, proposer et contrôler, au service des habitants.

Groupe Avenir et Transparence

NC NEWS – Journal d'information de la commune de Neuilly-Crimolois
Éditeur : Commune de Neuilly-Crimolois – 8 rue du Général de Gaulle, 21800 Neuilly-Crimolois
Directeur de la publication : Didier RELOT / Responsable de la rédaction : Sébastien TRUCHOT
Conception et rédaction : Commune de Neuilly-Crimolois
Impression : Vidonne, 4 rue Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon
Date de parution : Août 2026
Dépôt légal : Attente d'attribution par la BNF
Distribution gratuite – Ne pas jeter sur la voie publique